

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 mars 2026

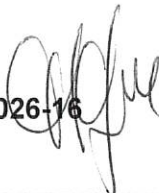
L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux du mois de mars à 10h00, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 4 mars 2026.

Présent(s) : M. Genoud, C.Cheminat, M. Desvallées,
C. Bibollet, S.Baud, C. Billard de Saint-Laumer, D. Bossonney,
L. Bracher, C. Arhuero, A.Magnin, S. Pérou, J.Mabut, G. Loffel,
L. Bnimilk Malbec, V.Miannay, N.Gruaz, K.E. Sauzay, J.Gaume,
M.Albrecht, C.Oberson, P.Meylan, F.Guilhot, G.Vilmint

Nombre de membres

En exercice :	23
Présents :	23
Votants	23
Dont pouvoirs	00

N°2026-16



INSTANCES- Désignations des secrétaires et assesseurs

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Municipal de désigner un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire et d'assesseur.

Je vous invite à désigner, à ces fins, chacun des plus jeunes membres de la liste élue.

Secrétaire : Monsieur Victor MIANNAY

Assesseurs : Madame Florence GUIHOT
Monsieur Karl Erik SAUZAY

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de Séance,

Victor MIANNAY



Le maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire.
A Beaumont, le
Le maire,

